

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026

Procès verbal

Le lundi 13 avril 2026 à 20 heures, l'assemblée, régulièrement convoquée le 02 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de SANDRA REYNAUD.

Secrétaire de la séance : Françoise HONORE

Présents : SANDRA REYNAUD, Françoise HONORE, Roland LELLY, Anne STAUB, Corinne YERSIN, Elodie CHAULIAC, Mihaëla NOGUERA, Nans HAEFLIGER, Nicolas ALOISIO, Cyril PROVIDO, Guillaume SICARD

Ordre du jour :

- Fiscalité locale 2026.

- Approbation des budgets 2026:

- Commune
- Service Eau
- Caveaux.

- Désignation des membres :

- à la Commission Intercommunale des Impôts Directs
- aux commissions communautaires.

Les documents budgétaires ont été transmis par envoi séparé.

Désignation des membres de la commission communale des impôts directs

N° 023/2026

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'au terme de l'article 1650-1 du code général des impôts, la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est identique à celle du mandat du conseil municipal et qu'il convient en conséquence de nommer les nouveaux commissaires.

Cette commission, outre le maire qui en est le président, comprend six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Le conseil municipal doit dans les deux mois qui suivent l'élection proposer à la direction générale des impôts une liste de 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ratifier la proposition de liste du maire, qui suit :

COMMISSAIRES TITULAIRES

NOM ET PRENOMS

Adresse

BELLON Alain 2 Impasse Saint Ours 04400 LES THUILES
ALFONSO André 4 rue Champ Romain 04400 LES THUILES
CHATAGNER Benjamin 5 rue des gîtes 04400 LES THUILES
VALLET Marjorie 157 route des Chapeliers 04400 LES THUILES
THIRION Catherine 23 rue de la Gagerie 04400 LES THUILES
COLLOMB Géraldine 9 rue de la Gagerie 04400 LES THUILES
LA SALA Christel 12 rue de la Gagerie 04400 LES THUILES
GILLY Christelle 7 Impasse Saint Ours 04400 LES THUILES
LEJEUNE Jean-Pierre 6 Impasse de la Reyne 04400 LES THUILES
BLIN Alain 1 route de la Scierie 04400 LES THUILES
LELLY Sébastien 11 route de l'Aupillon 04400 LES THUILES
ALBERT BRUNET Julien 1 Rue Saint Martin 04400 LES THUILES

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

AUDIFFRED Robert 1 Allée du Potas 04400 LES THUILES
BOITEAU Patrick 6 rue du Moulin 04400 LES THUILES
CHALOPIN Eugénie 11 Rue de la Gagerie 04400 LES THUILES
MARTEL Jean-Louis 49 Clôt-Meyran 04400 LES THUILES
LAUTARET Yves 2 Impasse la Reyne 04400 LES THUILES
RAMEL Caroline 5 rue Saint Martin 04400 LES THUILES
ANSAS Daniel 2 rue de l'Endroun 04400 LES THUILES
CHALVET Nathalie 10 Impasse de Gimette 04400 LES THUILES
GANDELLI Marie-José 8 rue Champ Romain 04400 LES THUILES
GOLLET Yves 12 route de l'Aupillon 04400 LES THUILES
AUDIFFRED Danièle 4 rue Saint Marc 04400 LES THUILES
CASTERA Eric 1 chemin de la Sagne 04400 LES THUILES

Proposition de commissaires siégeant au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs N° 021/2026
--

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général de Impôts et notamment l'article 1650 A, disposant que dans chaque établissement public de coopération intercommunale soumis de plein droit ou sur option au régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C, il est institué une commission intercommunale des impôts directs (CIID) composée de onze membres, à savoir le président de l'établissement public de coopération intercommunale ou un vice-président délégué et dix commissaires ;

VU les articles 346 et 346 A de l'annexe III du code général des impôts;

VU la délibération n°DC2026_03_036 de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) en date du 31 mars 2026, portant création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs;

CONSIDERANT que les commissaires ainsi que les suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur proposition de ses communes membres.

CONSIDERANT qu'au titre de la délibération susvisée, il convient de proposer deux commissaires titulaires et deux commissaires suppléants ;

Après en avoir délibéré,

- **PROPOSE**, au titre de commissaires titulaires de la CIID :

Mme REYNAUD Sandra - Mr LELLY Roland

Mme HONORE Françoise - Mr HAEFLIGER Nans

- **CHARGE** Madame La Maire de notifier la présente délibération à la Présidente de la CCVUSP.

BUDGET PRIMITIF CAVEAUX 2026	N° 019/2026
-------------------------------------	--------------------

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal,

Après un vote qui donne les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

- **APPROUVE** le budget primitif caveaux qui lui est présenté, équilibré à la somme de:

37 856,25 pour la section d'exploitation

37 856,25 pour la section d'investissement

- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Désignation des membres siégeant dans les commissions thématiques intercommunales N° 022/2026
--

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-22 transposable aux EPCI, relatif à la formation et la composition de commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres;

VU la délibération n°DC2026_03_032 de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) en date du 31 mars 2026, portant création des commissions thématiques intercommunales suivantes :

- Attractivité
- Environnement
- Aménagement
- Cadre de vie
- Finances, ressources humaines
- Marchés à procédure adaptée

CONSIDERANT qu'au titre de cette délibération, chaque commune membre de l'EPCI a, au plus, autant de membres titulaires dans la commission que de sièges au sein du conseil communautaire et que, pour chaque membre titulaire, un membre suppléant peut être choisi parmi les conseillers municipaux pour siéger en cas d'empêchement du titulaire.

CONSIDERANT que la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste au sein du conseil.

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation, au sein du conseil municipal, des membres siégeant au sein des commissions thématiques intercommunales.

CONSIDERANT la candidature des élus susvisés,

Après en avoir délibéré,

Après un vote à main levée,

A l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** les conseillers municipaux suivants pour siéger au sein des différentes commissions thématiques intercommunales :

Commission Attractivité : Sandra REYNAUD - Roland LELLY

Commission Environnement : Roland LELLY - Sandra REYNAUD

Commission Aménagement : Sandra REYNAUD - Françoise HONORE

Commission Cadre de vie : Sandra REYNAUD - Françoise HONORE

Commission Finances, Ressources humaines : Françoise HONORE - Elodie CHAULIAC

Commission Marchés à procédure adaptée : Françoise HONORE - Roland LELLY

- **CHARGE** Madame la Maire de notifier la présente délibération à la Présidente de la CCVUSP.

<p>Désignation des membres siégeant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées</p>	<p>N° 020/2026</p>
---	---------------------------

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C disposant qu'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) doit être créée entre l'EPCI et ses communes membres afin d'évaluer les transferts de charges ;

VU la délibération n°DC2026_03_035 de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) en date du 31 mars 2026, portant création et composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à la majorité des deux tiers de ses membres ;

CONSIDERANT qu'au titre de ladite délibération, la commission est composée de 14 membres selon la répartition suivante:

- La Présidente de la CCVUSP
- Un membre pour chacune des 13 communes;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'élection, au sein du conseil municipal, d'un représentant siégeant au sein de la CLECT.

CONSIDERANT La candidature de Madame Françoise HONORE

Après en avoir délibéré,

Après un vote à main levée,

A l'unanimité des membres présents,

- **PROCLAME** Madame Françoise HONORE représentante de la commune de LES THUILES siégeant au sein de la CLECT.
- **CHARGE** Madame La Maire de notifier la présente délibération à la Présidente de la CCVUSP.

BUDGET PRIMITIF EAU 2026	N° 018/2026
---------------------------------	--------------------

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal,

Après un vote qui donne les résultats suivants:

Suffrages exprimés: 11

Pour: 11

- **APPROUVE** le budget primitif eau qui lui est présenté, équilibré à la somme de:
96 000,00 pour la section d'exploitation.
316 000,00 pour la section d'investissement.

- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

FISCALITE LOCALE ANNEE 2026	N° 016/2026
------------------------------------	--------------------

Dans le cadre de l'élaboration du budget communal, l'Assemblée Municipale doit déterminer le produit fiscal attendu qui est nécessaire à l'équilibre du budget et doit fixer les taux des taxes locales qui relèvent de sa compétence.

Les taux de ces taxes sont fixés en 2025:

Foncier bâti: 32,95%
Foncier non bâti: 47,70%
Taxe d'habitation: 5,77%

Compte tenu de la conjoncture économique difficile, Madame le Maire propose de maintenir les taux susvisés, ce qui permettrait d'obtenir un produit fiscal de 163 122 euros pour 2026.

Vu l'avis favorable de la Commission des finances:

Après un vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de fixer les taux des taxes aux valeurs ci-après :

Foncier bâti : 32,95%
Foncier non bâti : 47,70%
Taxe d'habitation : 5,77%

- **DIT** que les recettes correspondantes au produit des contributions directes sont prévues au budget en cours article 73111.
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer tout document se rattachant à cette décision, notamment l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales n°1259.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2026

N° 017/2026

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal,

Après un vote qui donne les résultats suivants:

Suffrages exprimés: 11

Pour: 11

- **APPROUVE** le budget qui lui est présenté, équilibré à la somme de:

481 034,00 pour la section de fonctionnement.

651 300,00 pour la section d'investissement.

- **APPROUVE** le tableau des subventions annexé au présent budget.
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

Demande emplacement domaine public :

M. Jovine a sollicité un emplacement sur le domaine public en vue d'y installer un jour par semaine son camion pizza.

Avis des élus : compte tenu de la présence du Bistrot qui organise tous les vendredis une soirée pizza, les élus émettent un avis défavorable.

Projet association APERADOG :

Cette nouvelle association sise à Barcelonnette, sollicite la mise à disposition d'un terrain communal dans le cadre de ses activités éducatives, de socialisation et de prévention des abandons des animaux, plus particulièrement des chiens.

Avis des élus : La commune ne disposant pas de foncier, à part l'aire de jeux de la scierie qui est difficilement compatible avec ce type d'activités, les élus ne souhaitent pas donner une suite favorable.

Spectacle « 3 contes et quelques » :

Dans le cadre des échappées du Théâtre la Durance, un spectacle sera organisé place de la mairie le vendredi 15 mai à 19 heures. Ce spectacle est gratuit en contrepartie de la prise en charge par la commune de la restauration des 8 artistes et de l'organisation d'un pot servi à la clôture de la manifestation.

L'aire de repos « La scierie » :

A la suite d'un épisode venteux et neigeux, de nombreux arbres se sont couchés, déracinés ou cassés. Un appel à bénévoles auquel dont une dizaine de personnes ont répondu, a permis de nettoyer cette aire en contrepartie du ramassage du bois par les intervenants. A ce jour, ce travail est terminé ainsi que le broyage des branches avec l'engin mis à disposition par la CCVUSP.

Avis des élus : Madame le maire tient à souligner le bon travail des bénévoles et l'ensemble du conseil municipal se joint à elle pour leur adresser un grand merci.

Services techniques :

Le nouvel agent, Leny GARRELI, a pris ses fonctions récemment aux services techniques de la commune. Ce renfort vient soulager Rémy Leautaud qui ne peut pas assurer à lui seul les diverses tâches communales tout au long de l'année et portant, notamment en cette saison, sur l'entretien de la voirie, des espaces verts, le démarrage du fleurissement...

Calendrier des manifestations et réunions :

Piste forestière Clôt Meyran : rendez vous en mairie mercredi 15 avril avec certains propriétaires du hameau

Commission travaux : mercredi 29 avril à 20 heures

Commission Enfance : mardi 19 mai à 20 heures

Echange terrain Piron/commune : rendez vous avec le géomètre sur le site lundi 11 mai à 11 heures 30

Levée des réserves route Aupillon : lundi 11 mai à 10 heures

Nettoyage de l'aire « La scierie » : samedi 16 mai à partir de 9 heures

Trail Hannibal (300 participants qui traversent la commune) : du 13 au 17 mai

La séance est levée à 23 heures

SANDRA REYNAUD
Président de séance



Françoise HONORE
Secrétaire de séance

